



Centrale des syndicats
du Québec

Présentation des faits saillants du budget 2023-2024

22 mars 2023

○ Siège social
○ Bureau de Québec

Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Adresse Web : <http://www.lacsq.org>

Téléphone : (514) 356-8888
Téléphone : (418) 649-8888

Télécopie : (514) 356-9999
Télécopie : (418) 649-8800

Pour plus de détails sur le budget, le plan budgétaire 2023-2024 peut être consulté au lien suivant :

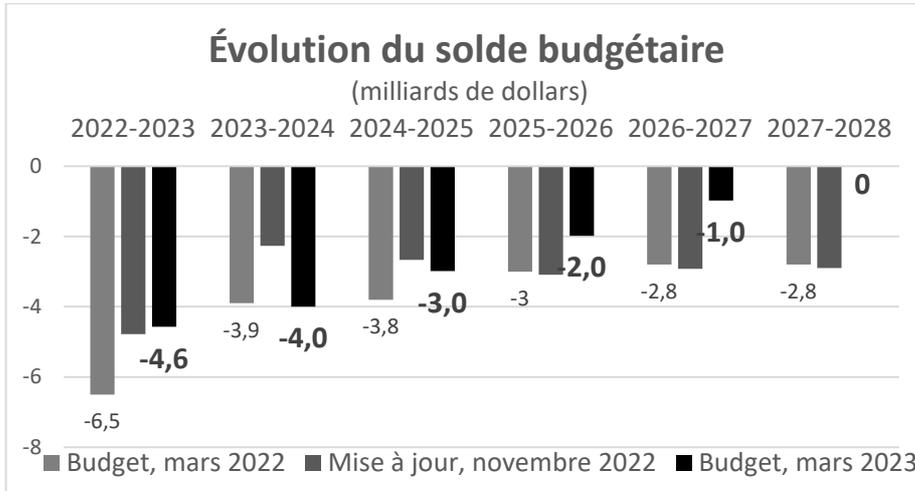
http://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2324_PlanBudgetaire.pdf

* À noter que les phrases en italique sont tirées, de façon intégrale, du plan budgétaire.

** Les tableaux sont tirés du plan budgétaire 2023-2024 aux pages référées sous chacun d'eux.

Éléments généraux

- Le budget confirme la bonne tenue de l'économie québécoise et des finances publiques :
 - o Les prévisions de croissances du PIB sont presque identiques à celles de l'automne. L'impact de la hausse des taux d'intérêt en raison de la lutte à l'inflation devrait causer un ralentissement de la croissance économique, mais le ministre ne prévoit pas de récession.
 - o Le déficit prévu pour 2023-2024 est équivalent à celui prévu lors du budget précédent.
- Le déficit réel du gouvernement est de 1,6 G\$ pour 2023-2024.
- De son côté le gouvernement annonce un déficit de 4 G\$:
 - o Celui-ci inclut le versement au Fonds des générations de 2,4 G\$;
 - o Une provision pour éventualité de 1,5 G\$ est aussi comptabilisée.
- Le retour à l'équilibre budgétaire (après versement au Fonds) devrait toujours être atteint en 2027-2028. Cependant, l'équilibre réel sera atteint l'année prochaine si la provision pour risque économique n'est pas utilisée et qu'on isole le Fonds des générations.



Page A.21 et calculs des auteurs

- La baisse d'impôt, qui coûtera 1,9 G\$ par année à terme, représente la mesure phare du budget.
- Comme annoncé, cette dernière est financée par une réduction des versements au Fonds des générations pour les établir entre 2,3 G\$ et 2,8 G\$ pour les 5 prochaines années. Au budget précédent, on prévoyait des versements allant jusqu'à 5 G\$ en 2027.
- La cible de réduction de la dette de 2006 étant largement dépassée (40,2 % du PIB en 2023 versus une cible de 45 en 2025), une nouvelle cible est établie :
 - o la dette nette devrait rejoindre la moyenne canadienne (autour de 30 %) d'ici 15 ans.
- Hausses des dépenses des grands ministères intéressantes pour 2023-2024 :
 - o 7,7 % pour la Santé;
 - o 6,0 % pour l'Éducation;
 - o 5 % pour l'Enseignement supérieur;
 - o 5,8 % pour la Famille.
- Par contre, les augmentations prévues pour l'année suivante sont plus inquiétantes.

TABLEAU H.18

Évolution des dépenses par portefeuille ministériel
(en millions de dollars)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	TCAM ⁽¹⁾
Santé et Services sociaux	58 109	59 015	60 275	
<i>Variation en %⁽²⁾</i>	<i>12,0</i>	<i>7,7</i>	<i>3,6</i>	<i>7,7</i>
Éducation	19 064	20 203	20 865	
<i>Variation en %⁽³⁾</i>	<i>10,1</i>	<i>6,0</i>	<i>3,3</i>	<i>6,4</i>
Enseignement supérieur	9 981	10 480	10 969	
<i>Variation en %⁽⁴⁾</i>	<i>14,2</i>	<i>5,0</i>	<i>4,7</i>	<i>7,9</i>
Famille	7 763	8 210	8 485	
<i>Variation en %⁽⁵⁾</i>	<i>6,7</i>	<i>5,8</i>	<i>3,4</i>	<i>5,3</i>
TOTAL	136 716	138 392	141 468	
<i>Variation en %⁽¹²⁾</i>	<i>7,4</i>	<i>1,2</i>	<i>2,2</i>	<i>3,6</i>

Page H.42

La faible croissance du total en 2023-2024 s'explique plus particulièrement par la réduction de 42 % du budget de l'emploi et la solidarité sociale, en raison d'un retour prévu à des niveaux normaux de demandes d'aide de dernier recours.

Le budget contient pour 4,3 G\$ de nouveaux engagements

TABLEAU A.1

Impact financier des mesures du budget 2023-2024 (en millions de dollars)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total	Section de réf.
Accroître la richesse du Québec	-502	-2 081	-2 311	-2 438	-2 364	-2 403	-12 099	B
Développer le potentiel des jeunes	-34	-345	-499	-496	-470	-467	-2 311	C
Rendre le réseau de la santé plus performant et plus humain	—	-1 034	-1 135	-1 135	-1 135	-1 135	-5 574	D
Soutenir les Québécois	-514	-740	-773	-592	-515	-419	-3 554	E
Diversifier et consolider les actions pour l'environnement	-15	-122	-166	-188	-217	-245	-953	F
TOTAL	-1 064	-4 323	-4 885	-4 849	-4 700	-4 670	-24 490	

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Page A.5

Contrairement aux autres années, les mesures de soutien à l'économie sont assez modestes. Si l'on exclut les baisses d'impôt, présentées comme une mesure d'enrichissement, il ne reste que 424,1 M\$ par année pour le soutien aux entreprises.

- Augmenter la productivité de l'économie québécoise (109.2 M\$ par année);
- Contribuer à la prospérité des régions (219,5 M\$ par année);
- Faire face à la pénurie de main-d'œuvre (95.4 M\$ par année).

La mesure phare : la baisse d'impôt

1,7 G\$ des quelque 2,1 G\$ consacrés à « Accroître la richesse du Québec » sont monopolisés par la baisse d'impôt. C'est 40 % des nouveaux engagements financiers du gouvernement. Cette promesse électorale est mise en œuvre dans ce budget selon les paramètres annoncés. Pour tout savoir sur cette baisse d'impôt et les critiques qu'elle soulève : <https://www.lacsq.org/dossiers/baisser-les-impots/>.

TABLEAU B.4

Illustration de la baisse d'impôt – 2023

(en dollars)

Revenu ⁽¹⁾	Personne vivant seule			Couple ayant deux revenus égaux		
	Impôt avant budget	Impôt après budget	Baisse d'impôt	Impôt avant budget	Impôt après budget	Baisse d'impôt
Aucun revenu	—	—	—	—	—	—
20 000	127	119	-8	—	—	—
40 000	3 157	2 946	-210	845	789	-56
60 000	6 959	6 531	-428	3 845	3 589	-256
80 000	10 959	10 331	-628	6 845	6 389	-456
100 000	15 017	14 204	-814	9 918	9 261	-656
150 000	27 544	26 730	-814	19 918	18 761	-1 156
200 000	40 419	39 605	-814	30 034	28 407	-1 627

(1) Aux fins de l'illustration, le revenu utilisé correspond au revenu imposable. Le revenu imposable est égal au revenu total du particulier moins certaines déductions, comme la déduction pour les travailleurs et la déduction pour cotisations supplémentaires au Régime de rentes du Québec.

Éducation

Les dépenses, en éducation, s'élèvent à 20,2 G\$ en 2023-2024 et représentent 14,6 % des dépenses de portefeuille.

Pour cette année, la croissance des dépenses est de 6 %. Elle devrait être de 3,3 % l'année prochaine. Si, pour 2023, la croissance des investissements dépasse légèrement les coûts de système, la prévision pour 2024 laisse présager le retour de la « rigueur budgétaire ».

Le gouvernement annonce des mesures supplémentaires d'environ 300 M\$ par année, pour un total de 1,5 G\$ sur 5 ans, en éducation.

1 Aider les jeunes à réussir

Le gouvernement prévoit des investissements additionnels de près de 1,5 milliard de dollars d'ici 2027-2028, dont 231 millions de dollars dès 2023-2024.

TABLEAU C.2

Impact financier des mesures visant à aider les jeunes à réussir (en millions de dollars)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Accroître la persévérance et la réussite scolaires	—	-113,8	-180,1	-176,3	-162,4	-156,7	-789,3
Améliorer la performance du réseau scolaire	—	-44,6	-51,9	-54,1	-45,3	-44,3	-240,2
Rendre la formation professionnelle plus attrayante et contrer la pénurie de main-d'œuvre	—	-40,9	-60,9	-57,1	-54,3	-54,3	-267,5
Accélérer l'entretien du parc immobilier scolaire	—	-31,7	-41,1	-42,5	-43,0	-49,7	-208,0
TOTAL	—	-231,0	-334,0	-330,0	-305,0	-305,0	-1 505,0

1.1 Accroître la persévérance et la réussite scolaires (113,8 M\$ en 2023)

TABLEAU C.3

Impact financier des mesures visant à accroître la persévérance et la réussite scolaires (en millions de dollars)

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	Total
Rehausser le niveau de littératie et de numératie des jeunes	—	-50,5	-95,0	-101,6	-101,2	-100,2	-448,5
Accompagner les élèves ayant des besoins particuliers	—	-12,0	-12,0	-14,5	-15,0	-12,8	-66,3
Soutenir la réussite et le bien-être des élèves	—	-18,2	-30,9	-22,8	-16,5	-18,0	-106,4
Favoriser l'accès aux projets pédagogiques particuliers et valoriser la culture et la citoyenneté québécoise	—	-33,1	-42,2	-37,4	-29,7	-25,7	-168,1
TOTAL	—	-113,8	-180,1	-176,3	-162,4	-156,7	-789,3

Note : Les crédits seront versés au ministère de l'Éducation. Les sommes prévues pour 2023-2024 seront pourvues à même le Fonds de suppléance.

Page C.7

Rehausser le niveau de littératie et de numératie des jeunes (50,5 M\$ la première année et 101 M\$ annuellement par la suite)

- un soutien pour les élèves qui rencontrent des difficultés en français par la mise en place d'une plateforme de tutorat;
- l'ajout de conseillers pédagogiques qui accompagneront les enseignants du primaire et du secondaire;
- l'ajout d'œuvres littéraires dans les écoles, notamment par l'achat de livres québécois par les enseignants;
- un soutien financier pour développer le goût de la lecture des élèves.

Accompagner les élèves ayant des besoins particuliers (12 M\$ en 2023)

- l'embauche de nouvelles ressources spécialisées;
- le déploiement de maternelles 4 ans pour les enfants handicapés;
- le développement d'une offre de services éducatifs complémentaires en ligne auprès des élèves présentant des difficultés et de leurs parents;
- le soutien d'écoles privées qui accueillent des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Soutenir la réussite et le bien-être des élèves (18,2 M\$ en 2023)

- Le gouvernement souhaite fournir un appui aux enseignants des écoles primaires en ayant davantage recours au personnel de soutien en place par l'ajout d'heures de travail.
 - o Cette initiative permettra de poursuivre le projet pilote d'aides à la classe au primaire et de doubler le nombre d'établissements qui expérimentent ce projet, passant de 100 à 200, ce qui équivaut à deux ressources additionnelles par école.
- Le gouvernement s'engage à renforcer le lien avec les familles issues de milieux défavorisés par la présence d'agents de soutien dans les écoles primaires et secondaires situées dans ces milieux. Le gouvernement maintient ainsi la présence des 72 agents de soutien travaillant au sein des organismes scolaires.

Favoriser l'accès aux projets pédagogiques particuliers et valoriser la culture et la citoyenneté québécoise (33,1 M\$ en 2023)

Le gouvernement souhaite que tous les établissements publics d'enseignement secondaire offrent au moins un projet pédagogique particulier.

- Développer de nouveaux projets accessibles, dès l'automne 2023;
- Augmenter le soutien financier aux parents de 200 dollars à 300 dollars.

1.2 Améliorer la performance du réseau scolaire (44,6 M\$ en 2023)

TABLEAU C.4

Impact financier des mesures visant à améliorer la performance du réseau scolaire (en millions de dollars)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Soutenir l'accès aux données et la transformation numérique	—	-32,9	-32,1	-40,3	-34,7	-33,7	-173,7
Accroître l'efficacité du réseau et du ministère de l'Éducation	—	-11,7	-19,8	-13,8	-10,6	-10,6	-66,5
TOTAL	—	-44,6	-51,9	-54,1	-45,3	-44,3	-240,2

Note : Les crédits seront versés au ministère de l'Éducation. Les sommes prévues pour 2023-2024 seront pourvues à même le Fonds de suppléance.

Soutenir l'accès aux données et la transformation numérique (32,9 M\$ en 2023)

- Le gouvernement souhaite valoriser les données en éducation pour permettre à l'ensemble des intervenants de prendre des décisions mieux éclairées et pour renforcer le leadership du Ministère et du réseau en matière de données;
- la poursuite du virage numérique à l'école;
- la migration du réseau vers l'infonuagique ainsi que le renforcement de la posture en matière de cybersécurité;
- la mise en place d'un nouveau modèle de gestion axé sur le suivi de la performance pédagogique du système éducatif.

Accroître l'efficacité du réseau et du ministère de l'Éducation (11,7 M\$ en 2023)

Des investissements sont prévus pour favoriser le partage de ressources et de services dans les organismes scolaires. Ces initiatives de mutualisation pourraient prévoir, par exemple :

- la réalisation de diagnostics organisationnels locaux, régionaux et provinciaux;
- la production d'études de faisabilité et de projets pilotes en amélioration continue;
- le développement d'outils, de webinaires, de formations et de guides;
- la mise en place de projets locaux en éducation et de communautés de pratique.

Soutenir le Ministère dans le déploiement et l'implantation d'un nouveau modèle de gouvernance scolaire.

1.3 Rendre la formation professionnelle plus attrayante et contrer la pénurie de main-d'œuvre (40,9 M\$ en 2023)

TABLEAU C.5

Impact financier des mesures visant à rendre la formation professionnelle plus attrayante et à contrer la pénurie de main-d'œuvre

(en millions de dollars)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Moderniser la formation professionnelle pour la rendre plus attrayante et pour favoriser la réussite	—	-29,0	-38,0	-43,0	-45,0	-45,0	-200,0
Contrer la pénurie de main-d'œuvre en éducation	—	-11,9	-22,9	-14,1	-9,3	-9,3	-67,5
TOTAL	—	-40,9	-60,9	-57,1	-54,3	-54,3	-267,5

Note : Les crédits seront versés au ministère de l'Éducation. Les sommes prévues pour 2023-2024 seront pourvues à même le Fonds de suppléance.

Moderniser la formation professionnelle pour la rendre plus attrayante et pour favoriser la réussite (29 M\$ en 2023)

Des investissements seront octroyés pour que :

- les centres de formation professionnelle disposent d'équipements technologiques suivant l'évolution des outils utilisés sur le marché du travail;
- la formation professionnelle à temps partiel soit élargie et gratuite;
- l'offre de formations accélérées soit bonifiée et qu'un programme de bourses soit offert dans les programmes convoités.

Contre la pénurie de main-d'œuvre en éducation (11,9 M\$ en 2023)

- attirer et maintenir en emploi le personnel expérimenté du réseau de l'éducation;
- reconnaître le travail réalisé par le personnel scolaire et sensibiliser la population au rôle déterminant qu'il joue dans la réussite des élèves;
- soutenir la formation des enseignants et du personnel en service de garde en milieu scolaire non légalement qualifiés.

1.4 Accélérer l'entretien du parc immobilier scolaire (31,7 M\$ en 2023)

TABLEAU C.6

Impact financier des mesures visant à accélérer l'entretien du parc immobilier scolaire
(en millions de dollars)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Intégrer l'outil de gestion des infrastructures aux pratiques	—	-5,6	-2,4	—	—	—	-8,0
Entretenir les écoles	—	-26,1	-38,7	-42,5	-43,0	-49,7	-200,0
TOTAL	—	-31,7	-41,1	-42,5	-43,0	-49,7	-208,0

Note : Les crédits seront versés au ministère de l'Éducation. Les sommes prévues pour 2023-2024 seront pourvues à même le Fonds de suppléance.

Page C.15

Entretenir les écoles (26,1 M\$ en 2023 croissant à 49,7 M\$ en 2027)

Un montant de 200 millions de dollars est prévu d'ici 2027-2028 pour améliorer le parc immobilier scolaire.

Ce montant s'ajoute aux 267 millions de dollars annoncés dans le budget 2022-2023 pour entretenir et réparer les bâtiments scolaires afin de retarder ou empêcher leur détérioration précoce.

2 Investissements dans les infrastructures du secteur de l'éducation

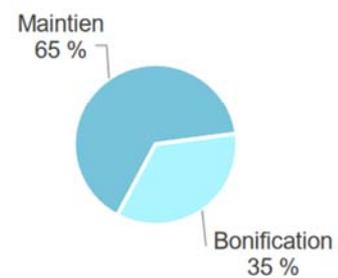
Le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2023-2033 prévoit des investissements totaux de 22,2 G\$ en éducation sur 10 ans, soit une augmentation de 1,1 G\$ par rapport aux annonces de l'année dernière. La totalité de ces nouveaux investissements va au maintien et à l'entretien du parc immobilier actuel. Les projets de nouveaux développements sont même en baisse de 200 M\$ sur 10 ans.

Investissements au PQI 2023-2033

par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Organismes scolaires	%
Maintien du parc		
Maintien d'actifs	5 510,9	
Prise en charge du DMA	6 559,5	
Remplacement	2 421,6	
Sous-total	14 492,0	65
Bonification du parc	7 757,2	35
Total	22 249,2	100



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Conseil du trésor, *Plan québécois des infrastructures 2023-2033*, p. B.40.

Rappelons que les infrastructures scolaires sont majoritairement (61 %) jugées en mauvais état ou en très mauvais état. Cette proportion est en légère augmentation par rapport à l'année dernière (59 %).

Enseignement supérieur

Les dépenses, en enseignement supérieur, représentent 7,6 % des dépenses de portefeuille. Plus de 10,5 G\$ y seront consacrés en 2023-2024, soit quelque 5 % de plus que l'année précédente. Le rythme de croissance des investissements demeure autour de 4,7 % en 2024.

Pour l'année 2023-2024, les augmentations de budget aux principales missions de l'enseignement supérieur se répartissent ainsi :

- Aide financière aux études : 12 %;
- Cégeps : 5 %;
- Universités : 5 %.

1 Favoriser l'accès, la persévérance et la diplomation aux études supérieures

Des investissements additionnels de 717,4 millions de dollars sont prévus d'ici 2027-2028

- *soutenir financièrement les étudiants;*
- *améliorer la diplomation en enseignement supérieur;*
- *valoriser la culture de l'innovation en enseignement supérieur et soutenir l'adoption d'avancées technologiques*

TABLEAU C.8

Impact financier des mesures visant à favoriser l'accès, la persévérance et la diplomation aux études supérieures (en millions de dollars)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Soutenir financièrement les étudiants	—	-48,4	-75,6	-75,6	-75,6	-75,6	-350,8
Améliorer la diplomation en enseignement supérieur	-33,6	-42,0	-50,0	-50,0	-50,0	-50,0	-275,6
Valoriser la culture de l'innovation en enseignement supérieur et soutenir l'adoption d'avancées technologiques	—	-11,0	-20,0	-20,0	-20,0	-20,0	-91,0
TOTAL	-33,6	-101,4	-145,6	-145,6	-145,6	-145,6	-717,4

Page C.21

1.1 Soutenir financièrement les étudiants (48 M\$ à 75,6 M\$ par année)

Le gouvernement rend donc permanente la bonification des frais de subsistance considérés dans le calcul des prêts et bourses aux études. Cette reconduction représente

un soutien financier additionnel de 350,8 millions de dollars sur cinq ans au bénéfice d'environ 80 000 étudiants.

Cette mesure représente un investissement annuel de 48 M\$ en 2023 et de 75,6 M\$ pour les années suivantes.

1.2 Améliorer la diplomation en enseignement supérieur (42 M\$ en 2023)

Des investissements de 275,6 millions de dollars sont prévus d'ici 2027-2028 pour accroître le taux de diplomation en enseignement supérieur.

La principale mesure de cette rubrique vise à financer la location d'immeubles afin d'augmenter l'offre de formation « *notamment dans les programmes ciblés par l'Opération main-d'œuvre* ». Elle représente 20 M\$.

TABLEAU C.10

Impact financier des mesures visant à améliorer la diplomation en enseignement supérieur (en millions de dollars)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Améliorer la reconnaissance des acquis et des compétences	—	-5,3	-7,8	-7,8	-7,8	-7,8	-36,5
Favoriser la réussite et la maîtrise du français	—	-2,7	-3,2	-3,2	-3,2	-3,2	-15,5
Augmenter la taille des cohortes en médecine pour les prochaines années	-33,6	—	—	—	—	—	-33,6
Comblen les besoins d'espace par des locations immobilières	—	-20,0	-20,0	-20,0	-20,0	-20,0	-100,0
Accueillir davantage d'étudiants internationaux dans les programmes d'études en français	—	-10,0	-15,0	-15,0	-15,0	-15,0	-70,0
Rehausser la formation et les services dans les régions	—	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0	-20,0
TOTAL	-33,6	-42,0	-50,0	-50,0	-50,0	-50,0	-275,6

Page C.27

20 M\$, soit 4 M\$ par année est consacré à augmenter la formation en région :

- Cette initiative vise, entre autres, à soutenir des projets inédits qui s'appuient sur la mobilisation des acteurs locaux et régionaux et à rehausser la formation collégiale et universitaire, notamment dans la région de la Côte-Nord.

- *De plus, le gouvernement poursuit le développement des pôles en enseignement supérieur, de manière à susciter la concertation et le partage des ressources entre les établissements d'enseignement et leurs partenaires régionaux issus du marché du travail ou de l'administration publique.*

1.3 Valoriser la culture de l'innovation en enseignement supérieur et soutenir l'adoption d'avancées technologiques (20 M\$ par année)

Des investissements de 91 millions de dollars sont prévus d'ici 2027-2028 pour valoriser la culture de l'innovation en enseignement supérieur et pour soutenir l'adoption d'avancées technologiques.

- *Valoriser la culture de l'innovation et de la recherche (6 M\$ la première année, 10 M\$ par la suite);*
- *Soutenir la transition des ressources informationnelles vers l'infonuagique (5 M\$ la première année, 10 M\$ par la suite).*

Petite enfance

Le portefeuille « Famille » représente un budget de 8,2 G\$ et accuse une croissance de 5,8 % depuis l'année dernière. Le budget associé à la mission « services de garde » représente quant à lui que 3,3 G\$ et a augmenté de 3,4 % en 2023.

Le budget contient 439,6 M\$ sur 5 ans pour améliorer la qualité des services à la petite enfance.

1 Appuyer les familles

Le gouvernement prévoit donc 439,6 millions de dollars sur cinq ans afin d'appuyer les familles, soit :

- 376,1 millions de dollars pour fournir des services de garde éducatifs à l'enfance adaptés aux besoins des familles;
- 63,5 millions de dollars pour soutenir les enfants vulnérables.

TABLEAU E.16

Impact financier des mesures pour appuyer les familles (en millions de dollars)

	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Fournir des services de garde éducatifs à l'enfance adaptés aux besoins des familles	-23,7	-87,0	-91,8	-90,0	-83,6	-376,1
Soutenir les enfants vulnérables	-12,5	-14,0	-15,0	-17,5	-4,5	-63,5
TOTAL	-36,2	-101,0	-106,8	-107,5	-88,1	-439,6

Page E.27

1.1 Fournir des services de garde éducatifs à l'enfance adaptés aux besoins des familles

Investissements totalisant 376,1 millions de dollars sur cinq ans, soit :

- 331,0 millions de dollars pour la conversion de 5 000 places de garde non subventionnées en places subventionnées en 2023-2024;
- 45,1 millions de dollars pour des mesures visant à mieux répondre aux besoins des familles concernant l'offre de garde ou l'accompagnement des parents.

Cette dernière mesure inclut notamment :

- 16,2 millions de dollars sur trois ans pour la prolongation jusqu'au 31 mars 2027 du montant forfaitaire de 3 500 \$ pour le démarrage d'un service de garde en milieu familial, ce qui permettra de continuer à stimuler l'offre de places en milieu familial;
- 10,2 millions de dollars sur quatre ans pour assurer la qualité éducative dans les centres de la petite enfance (CPE) et les garderies;
- 7,0 millions de dollars sur cinq ans, et 1,5 million de dollars par année à compter de 2028-2029, pour l'implantation de services spécialisés en recrutement international de personnel éducateur au ministère de la Famille, notamment pour aider les services de garde éducatifs à l'enfance à assumer les coûts administratifs associés au processus de recrutement international.

TABLEAU E.18

Impact financier des mesures pour répondre aux besoins des familles
(en millions de dollars)

	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Soutenir le démarrage d'un service de garde en milieu familial	—	-5,8	-6,9	-3,5	—	-16,2
Assurer la qualité éducative en service de garde	-0,5	-0,7	-4,5	-4,5	—	-10,2
Appuyer le recrutement international de personnel éducateur	-1,0	-1,5	-1,5	-1,5	-1,5	-7,0
Suivre l'évolution des besoins des parents	-0,7	-0,9	-0,9	-0,9	-0,9	-4,3
Financer les services de surveillance d'élèves handicapés	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	-3,5
Accompagner les enfants ayant des besoins spécifiques	-1,5	-1,5	—	—	—	-3,0
Poursuivre les projets de garde pour la relâche scolaire et l'été	-0,8	-0,1	—	—	—	-0,9
TOTAL	-5,2	-11,2	-14,5	-11,1	-3,1	-45,1

Page E.31

1.2 Soutenir les enfants vulnérables

63,5 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir les enfants vulnérables.

- Le gouvernement prévoit 57,5 millions de dollars sur quatre ans pour consolider et développer le réseau québécois des centres de pédiatrie sociale en communauté dans les différentes régions du Québec, notamment dans celles actuellement non desservies.

- *Cela permettra d'offrir des soins et des services directs à plus de 15 000 enfants à travers un réseau de plus de 50 centres de pédiatrie sociale en communauté.*

Santé et services sociaux

Les dépenses pour la mission santé et services sociaux occupent une part importante du budget québécois. Les 59 G\$ prévus à cet effet en 2023 représentent 43 % des dépenses de portefeuille.

En tenant compte du retrait des quelques mesures temporaires liées à la COVID-19 toujours en vigueur et de l'offre salariale, le budget augmente de 7,7 % en 2023-2024. Dès l'année suivante, les projections de majoration reviennent à des taux sous les coûts de système (3,6 % affiché, mais 2,1 % réel sans les mesures temporaires).

Ainsi, les mesures pour rendre le réseau de la santé plus performant et plus humain totalisent près de 5,6 milliards de dollars d'ici cinq ans, soit :

- *3,0 milliards de dollars pour rendre le système de santé plus efficace et plus flexible pour la population;*
- *2,0 milliards de dollars pour prendre soin des aînés et des personnes proches aidantes;*
- *565,4 millions de dollars pour soutenir les personnes plus vulnérables.*

1 Rendre le système de santé plus efficace et plus flexible pour la population (612,5 M\$ par année)

Le gouvernement prévoit de nouvelles initiatives totalisant plus de 3,0 milliards de dollars sur cinq ans pour rendre le système de santé plus efficace et plus flexible pour la population, soit :

- *2,2 milliards de dollars pour adapter le secteur de la santé aux réalités postpandémie;*
- *710,3 millions de dollars pour améliorer les soins et services de santé par des changements structurels et durables;*
- *60,0 millions de dollars pour améliorer l'efficacité du réseau et créer Santé Québec.*

TABLEAU D.2

Impact financier des mesures visant à rendre le système de santé plus efficace et plus flexible pour la population

(en millions de dollars)

	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Adapter le secteur de la santé aux réalités postpandémie	-503,0	-479,8	-450,9	-451,0	-357,8	-2 242,5
Améliorer les soins et services de santé par des changements structurels et durables	-89,5	-103,3	-172,5	-138,9	-206,1	-710,3
Améliorer l'efficacité du réseau et créer Santé Québec	-20,0	-40,0	—	—	—	-60,0
TOTAL	-612,5	-623,1	-623,4	-589,9	-563,9	-3 012,8

Page D.5

1.1 Adapter le secteur de la santé aux réalités postpandémie

2,2 milliards de dollars sur cinq ans pour adapter le secteur de la santé aux réalités postpandémie, soit :

- 1,4 milliard de dollars afin de pérenniser la nouvelle approche développée pour la vaccination et le dépistage, en élargissant sa portée vers d'autres services de première ligne;
- 521,5 millions de dollars pour actualiser le plan des mesures d'urgence ainsi que l'approvisionnement en EPI;
- 361,0 millions de dollars pour réduire la liste d'attente pour les chirurgies.

TABLEAU D.3

Impact financier des mesures visant à adapter le secteur de la santé aux réalités postpandémie

(en millions de dollars)

	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Pérenniser la nouvelle approche développée pour la vaccination et le dépistage, en élargissant sa portée vers d'autres services de première ligne	-272,0	-272,0	-272,0	-272,0	-272,0	-1 360,0
Actualiser le plan des mesures d'urgence ainsi que l'approvisionnement en EPI	-148,0	-113,8	-86,9	-87,0	-85,8	-521,5
Réduire la liste d'attente pour les chirurgies ⁽¹⁾	-83,0	-94,0	-92,0	-92,0	—	-361,0
TOTAL	-503,0	-479,8	-450,9	-451,0	-357,8	-2 242,5

Page D.7

1.2 Améliorer les soins et services de santé par des changements structurels et durables

Une somme de 710,3 millions de dollars est prévue sur cinq ans à cet égard, soit :

- 395,0 millions de dollars pour ouvrir de nouvelles cliniques d'accès à la première ligne et ajouter des infirmières praticiennes spécialisées et d'autres professionnels en première ligne;
- 146,2 millions de dollars dans le but de développer la plateforme « Votre Santé » pour faciliter la prise de rendez-vous;
- 125,0 millions de dollars pour instaurer un service de transport médical par hélicoptère;
- 44,1 millions de dollars pour améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies rares ou chroniques.

1.3 Améliorer l'efficacité du réseau et créer Santé Québec

La mise en place de Santé Québec s'amorcera par le dépôt d'un projet de loi, en vue d'une entrée en vigueur d'ici 2024. Ainsi, le gouvernement prévoit, dans le budget 2023-2024, une somme de 60,0 millions de dollars pour créer Santé Québec pendant la période de transition de deux ans.

2 Prendre soin des aînés et des personnes proches aidantes (316,4 M\$ par année)

À cet égard, une somme additionnelle de près de 2,0 milliards de dollars est prévue sur cinq ans, soit :

- 963,5 millions de dollars pour intensifier l'offre de services de soutien à domicile;
- 705,0 millions de dollars pour offrir un hébergement adapté aux besoins des aînés pour un milieu de vie de qualité;
- 202,7 millions de dollars pour poursuivre les initiatives gouvernementales auprès des aînés et des personnes proches aidantes;
- 124,6 millions de dollars pour offrir un accès gratuit à la vaccination contre le zona.

TABLEAU D.5

Impact financier des mesures visant à prendre soin des aînés et des personnes proches aidantes (en millions de dollars)

	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Intensifier l'offre de services de soutien à domicile	-102,7	-152,7	-202,7	-252,7	-252,7	-963,5
Offrir un hébergement adapté aux besoins des aînés pour un milieu de vie de qualité	-164,1	-168,6	-124,1	-124,1	-124,1	-705,0
Poursuivre les initiatives gouvernementales auprès des aînés et des personnes proches aidantes	-49,6	-42,8	-37,7	-36,3	-36,3	-202,7
Offrir un accès gratuit à la vaccination contre le zona ⁽¹⁾	—	-36,7	-36,7	-21,0	-30,2	-124,6
TOTAL	-316,4	-400,8	-401,2	-434,1	-443,3	-1 995,8

Page D.15

2.1 Intensifier l'offre de services de soutien à domicile

963,5 millions de dollars pour intensifier l'offre de services de soutien à domicile. Cet investissement permettra notamment :

- d'offrir des services à 34 000 personnes de plus (passant de près de 383 000 au 31 mars 2023 à 417 000 au 31 mars 2028);
- de rehausser la prestation de services de soutien à domicile d'environ 13 800 000 heures annuelles (passant de 29 800 000 au 31 mars 2023 à 43 600 000 au 31 mars 2028);

- de réduire le nombre de personnes en attente d'un premier service de soutien à domicile de près de 9 000 (passant de 19 000 au 31 mars 2023 à moins de 10 000 au 31 mars 2028).

2.2 Offrir un hébergement adapté aux besoins des aînés pour un milieu de vie de qualité

705,0 millions de dollars pour offrir un hébergement adapté aux besoins des aînés pour un milieu de vie de qualité;

- 405,0 millions de dollars pour assurer la pérennité des services dans les résidences privées pour aînés (RPA);
- 200,0 millions de dollars pour continuer le déploiement des maisons des aînés et des maisons alternatives;
- 100,0 millions de dollars pour poursuivre l'harmonisation des CHSLD publics et privés.

TABLEAU D.7

Impact financier des mesures visant à offrir un hébergement adapté aux besoins des aînés pour un milieu de vie de qualité (en millions de dollars)

	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Assurer la pérennité des services dans les RPA	-104,1	-108,6	-64,1	-64,1	-64,1	-405,0
Continuer le déploiement des maisons des aînés et des maisons alternatives	-40,0	-40,0	-40,0	-40,0	-40,0	-200,0
Poursuivre l'harmonisation des CHSLD publics et privés	-20,0	-20,0	-20,0	-20,0	-20,0	-100,0
TOTAL	-164,1	-168,6	-124,1	-124,1	-124,1	-705,0

Page D.18

2.3 Poursuivre les initiatives gouvernementales auprès des aînés et des personnes proches aidantes

202,7 millions de dollars pour poursuivre les initiatives gouvernementales auprès des aînés et des personnes proches aidantes :

- 106,0 millions de dollars afin de consolider les mesures pour favoriser le vieillissement actif des aînés en collaboration avec les acteurs du milieu;
- 75,5 millions de dollars pour renforcer la lutte contre la maltraitance et promouvoir la bientraitance des aînés afin de compléter le financement du plan d'action et de répondre aux nouveaux besoins;

- 21,2 millions de dollars pour bonifier le soutien aux personnes proches aidantes, ce qui permettra de compléter le financement du plan d'action et de soutenir de nouvelles initiatives.

TABLEAU D.9

Impact financier des mesures visant à poursuivre les initiatives gouvernementales auprès des aînés et des personnes proches aidantes
(en millions de dollars)

	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Consolider les mesures pour favoriser le vieillissement actif	-21,2	-21,2	-21,2	-21,2	-21,2	-106,0
Renforcer la lutte contre la maltraitance et promouvoir la bientraitance des aînés	-15,1	-15,1	-15,1	-15,1	-15,1	-75,5
Bonifier le soutien aux personnes proches aidantes	-13,3	-6,5	-1,4	—	—	-21,2
TOTAL	-49,6	-42,8	-37,7	-36,3	-36,3	-202,7

Page D.26

2.4 Offrir un accès gratuit à la vaccination contre le zona

124,6 millions de dollars pour offrir un accès gratuit à la vaccination contre le zona.

3 Soutenir les personnes plus vulnérables

565,4 millions de dollars sur cinq ans sont prévus, soit :

- 194,0 millions de dollars pour bonifier l'appui aux organismes communautaires œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux;
- 211,2 millions de dollars pour accroître les services en santé mentale, en itinérance et en dépendance;
 - o 139,3 millions de dollars pour déployer des mesures innovatrices, lesquelles permettront d'améliorer l'efficacité des interventions et l'accès aux soins de santé mentale
 - o 71,9 millions de dollars pour ajouter des ressources plus directement liées à la lutte contre l'itinérance et la dépendance aux substances psychoactives.
- 50,0 millions de dollars pour créer de nouvelles places de répit pour les parents d'enfants handicapés;
- 110,2 millions de dollars pour renforcer les soins et services pour les jeunes en difficulté, notamment en cohérence avec les recommandations de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

TABLEAU D.10

Impact financier des mesures visant à soutenir les personnes plus vulnérables
(en millions de dollars)

	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Bonifier l'appui aux organismes communautaires	-36,0	-36,0	-36,0	-36,0	-50,0	-194,0
Accroître les services en santé mentale, en itinérance et en dépendance	-40,2	-42,0	-42,0	-42,0	-45,0	-211,2
Créer de nouvelles places de répit pour les parents d'enfants handicapés	-10,0	-10,0	-10,0	-10,0	-10,0	-50,0
Renforcer les soins et services pour les jeunes en difficulté	-19,0	-22,8	-22,8	-22,8	-22,8	-110,2
TOTAL	-105,2	-110,8	-110,8	-110,8	-127,8	-565,4

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement, lutte contre les changements climatiques et transports

En 2023, les nouvelles mesures environnementales récurrentes ne représentent que 122,4 M\$.

1 Bonifier le plan pour une économie verte 2030

1,3 G\$ sur 5 ans sera ajouté au Plan pour une économie verte afin de porter son financement total à 9 G\$. Les mesures seront annoncées plus tard.

2 Protéger les ressources en eau et assurer la sécurité des barrages

519,7 millions de dollars pour des initiatives de gestion de l'eau, soit :

- 500 millions de dollars pour appuyer la création du Fonds bleu;
- 19,7 millions de dollars pour soutenir la mise aux normes de barrages municipaux.

2.1 Appuyer la création du Fonds bleu

500 millions de dollars sur cinq ans, dont une partie proviendra de la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau.

TABLEAU F.4

Impact financier de l'appui à la création du Fonds bleu (en millions de dollars)

	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Mettre en œuvre des initiatives du futur Fonds bleu	-34,2	-49,2	-71,7	-124,9	-149,9	-429,9
Poursuivre la Stratégie québécoise de l'eau ^{(1),(2)}	-15,8	-25,8	-28,3	-0,1	-0,1	-70,1
TOTAL	-50,0	-75,0	-100,0	-125,0	-150,0	-500,0

Page F. 11

2.2 Soutenir la mise aux normes de barrages municipaux

19,7 millions de dollars sur cinq ans est prévue pour la mise aux normes de barrages municipaux.

3 Mettre en œuvre le Plan nature 2030

443,4 millions de dollars sur cinq ans est octroyé au Plan nature 2030 pour des mesures de conservation de la biodiversité :

- *favoriser l'accès de la population à la nature, notamment en créant de nouvelles aires protégées et des aires de conservation en territoire nordique et en accélérant la procédure de conservation de milieux naturels;*
- *mesures de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et des plans de rétablissement des espèces menacées et vulnérables;*
- *appuyer le leadership autochtone en conservation de la biodiversité.*

4 Soutenir la relance du transport collectif

Maintien pour une année du soutien de 200 M\$ pour le transport collectif. Aucune aide n'est prévue après 2023.

5 Pérenniser le financement de la récupération et de la gestion des pneus hors d'usage

À compter du 1er juillet 2023, le droit sur les pneus neufs de véhicules automobiles sera de 4,50 \$ et celui pour les pneus neufs de camions sera de 6 \$, pour des revenus supplémentaires estimés à 64,6 millions de dollars sur cinq ans consacrés entièrement au programme.

Autres mesures

1 Promouvoir la culture et la langue française

1.1 Valoriser la culture québécoise

TABLEAU E.3

Impact financier des mesures visant à valoriser la culture québécoise (en millions de dollars)

	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Donner une nouvelle impulsion au développement culturel	-80,7	-81,9	-83,0	-84,3	-85,5	-415,4
Déployer la créativité et promouvoir le contenu culturel québécois dans l'univers numérique	-26,6	-30,5	-16,4	-10,7	-10,8	-95,0
Faire découvrir la culture québécoise et en accroître la diffusion et l'accessibilité	-20,2	-15,6	-7,1	-4,0	-4,1	-51,0
TOTAL	-127,5	-128,0	-106,5	-99,0	-100,4	-561,4

Page E.6

Une dizaine de mesures prévues dont :

- réaffirmer le rôle de Télé-Québec en programmation jeunesse et culturelle (20 M\$ par année);
- investir dans la relève musicale (1,1 à 5,7 M\$ par année);
- poursuivre et adapter le Plan d'action gouvernemental en culture (59,5 M\$ par année);
- affirmer une présence en ligne pour les contenus culturels québécois, à l'aide d'un nouveau plan d'action numérique en culture (13,7 M\$ par année);
- soutenir les entreprises du secteur de la créativité numérique (10,2 M\$ par année);
- bonification de l'enveloppe du programme Appel de projets pour le rayonnement de la culture québécoise pour en soutenir la promotion

1.2 Valoriser la langue française

- 52,9 millions de dollars pour assurer la mise en œuvre de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français;
- 27,5 millions de dollars pour se doter d'un tableau de bord d'indicateurs gouvernementaux sur la situation linguistique au Québec et réaliser le suivi annuel des caractéristiques linguistiques de la population;
- 7,5 millions de dollars pour appuyer la campagne nationale de défense, de promotion et de valorisation de la langue française au Québec.

1.3 Appuyer l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes

- le gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2023-2024, 509,6 millions de dollars sur cinq ans pour :
- bonifier l'appui offert pour l'apprentissage du français par le déploiement de Francisation Québec;
- accélérer la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes;
- promouvoir l'immigration en région pour répondre aux besoins du marché du travail;
- favoriser l'attraction et la rétention de travailleurs, notamment par l'accélération du traitement des demandes des travailleurs étrangers;
- soutenir la régionalisation et l'intégration au marché du travail des demandeurs d'asile.

2 Favoriser l'abordabilité du logement

TABLEAU E.10

Impact financier des mesures pour favoriser l'abordabilité du logement (en millions de dollars)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	Total
Accroître et entretenir le parc de logements sociaux et abordables	-236,5	-119,5	-58,5	-115,5	-92,3	-27,8	-650,1
Soutenir les Québécois face à la hausse des coûts pour se loger	—	-53,9	-68,7	-73,9	-76,0	-78,2	-350,7
TOTAL	-236,5	-173,4	-127,2	-189,4	-168,3	-106,0	-1 000,8

Page E.17

Le budget prévoit quelque 173 M\$ par année pour améliorer l'offre de logements abordables. Selon le FRAPRU, un regroupement de défense du droit au logement, ces sommes sont insuffisantes pour répondre aux besoins criants actuels : « *Ce budget ne prévoit le financement que de 1500 nouveaux logements abordables, dont le tiers sera réservé aux promoteurs privés, sans aucune garantie quant au nombre de nouveaux logements sociaux¹ qui seront finalement construits* ».

Le budget confirme aussi l'abandon du programme AccèsLogis, qui lui était uniquement consacré au logement social.

105 M\$ sont prévus pour l'année 2023 uniquement afin de rénover le parc d'habitations à loyer modique, qui souffre d'un retard d'entretien cumulé de 2 G\$ selon la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec.

¹ Un logement social est un logement subventionné alors qu'un logement abordable doit coûter moins de 30 % du revenu disponible d'un ménage médian.

Le gouvernement, afin d'aider les Québécoises et les Québécois à composer avec la hausse de leur coût de logement, va bonifier la composante logement du crédit d'impôt remboursable pour la solidarité. (59 M\$ en 2023). Cette mesure permettra une augmentation de l'aide financière de 39 \$ par année pour une personne seule (3,25 \$ par mois) et de 63 \$ pour un couple avec deux enfants (5,25 \$ par mois).

3 Continuer à soutenir les organismes communautaires

- 30,0 millions de dollars pour améliorer la sécurité alimentaire², dont 20,0 millions de dollars sur quatre ans pour améliorer les infrastructures d'entreposage de denrées du réseau des Banques alimentaires du Québec;
- 40,8 millions de dollars pour prolonger de trois ans le financement en soutien à la mission globale de 69 corporations de développement communautaire et de 344 organismes communautaires de promotion des droits;
- 12,0 millions de dollars en 2023-2024 pour le programme Soutien à l'action bénévole;
- Lutter contre les violences sexuelles et conjugales (6,1 M\$ par année);
- Contrer l'homophobie et la transphobie (4,7 M\$ par année);
- Renforcer les services offerts aux Autochtones et en faciliter l'accès (14,8 M\$ par année).

Cela s'ajoute aux 325,0 millions de dollars pour soutenir l'action communautaire du secteur de la santé et des services sociaux.

4 Modifications au Régime de rentes du Québec

Le gouvernement confirme, dans le budget, qu'il fait marche arrière dans sa volonté de repousser l'âge d'accessibilité à la retraite de 60 à 62 ans.

Plusieurs mesures visant à inciter les travailleuses et travailleurs d'expérience à rester sur le marché du travail seront mises en œuvre :

- Rendre les cotisations au RRQ facultatives à partir de 65 ans;
- Protéger les revenus de rente des travailleuses et des travailleurs de 65 ans ou plus afin qu'une réduction du temps de travail ne vienne pas affecter la moyenne des gains utilisée dans le calcul de la rente à venir;
- Possibilité de repousser la retraite jusqu'à 72 ans au lieu de 70 ans;
- Promouvoir les avantages financiers personnels de repousser – volontairement – le premier versement du RRQ;
- Compensation pour les périodes d'invalidités, les absences lors de prise en charge d'un enfant ou pour devenir proche aidant.